
Arrondissement de Douai

Canton d'ANICHE

COMMUNE

MONTIGNY EN OSTREVENT

Date de la convocation : 10/06/2026

Membres en exercice : 27

Présents : 22

Votants : 27

Procurations : 5

Démissionnaires : 0

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Le 16 Juin 2026 à 19h00, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni, en Mairie, sous la présidence de M. Pascal JUMEAUX, Maire de Montigny en Ostrevent.

Étaient présents : M. Pascal JUMEAUX - M. Gérard LAURENT - Mme Martine FEHLICH
M. Stanislas SZPERKA - Mme Marie Ange DELSERT - M. Jean Christophe GUINCHI
M. Philippe SIRIU - M. Yazid KAHAL - Mme Cathy GENEL – M. Christian JAKEL
Mme. Fabienne WOJCIECHOWSKI - Mme Henriette WAILLY
M. Nicolas LEBECQ - M. Julien BUQUET – Mme Fanny TEMPESTA
Mme Gyliane JAMBART - M. Salvatore DE CESARE - Mme Annick BROUWERS
M. Olivier BODIN
M. Hervé MORELLE - Mme Karine BRONSART

Procurations : Mme Wendy DOLATA à Mme Marie Ange DELSERT –
M. Daniel HUGOO à M. Philippe SIRIU – Mme Malika RICCELLI à Mme Martine FEHLICH – M. Stéphane BOUTRY à M. Hervé MORELLE – Mme Kathy POLLART à Mme Karine BRONSART

a été élue secrétaire : Mme WOJCIECHOWSKI Fabienne

OBJET : CRÉATION D'UN EMPLOI FONCTIONNEL DE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES SERVICES

Considérant que la population légale de la commune est de 4588 au dernier recensement (2022) ;

Monsieur le Maire informe l'assemblée que conformément à l'article L313-1 du Code Général de la Fonction Publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

Il est aujourd'hui proposé de procéder à la création d'un emploi de Directeur Général des Services, ce poste n'étant pas créé à ce jour.

En effet, dans un souci de bonne administration de la commune, il est nécessaire que le Maire puisse s'appuyer sur un Directeur Général des Services, qui aura pour mission de diriger, sous son autorité, l'ensemble des services et d'assurer le pilotage administratif, financier, juridique et organisationnel de la collectivité.

Il s'agit d'un emploi de directeur général des services à temps complet, qui pourra être pourvu par un fonctionnaire de catégorie A.

L'emploi fonctionnel pourra également être pourvu par voie de détachement ou par la voie du recrutement direct d'un agent contractuel (Le recrutement direct n'entraîne pas de titularisation de l'agent et ne peut être conclu ou renouvelé qu'en contrat à durée déterminée. Aucun contrat à durée indéterminée ne peut être conclu pour ce motif).

Envoyé en préfecture le 02/07/2026

Reçu en préfecture le 02/07/2026

Publié le

ID : 059-215904145-20260702-202606160039DEB-DE



Il est proposé au Conseil municipal :

- De créer un emploi fonctionnel de Directeur Général des Services à temps complet
- Les crédits correspondants sont inscrits au budget.

Monsieur Le Maire invite le Conseil Municipal à se prononcer

Abstention : 0

Pour : 27

Contre : 0

Délibéré les jour, mois et an ci-dessus, pour extrait conforme.

La secrétaire de séance

Fabienne WOJCIECHOWSKI

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Fabienne Wojciechowski', written over a blue circular stamp.

Le Maire

Pascal JUMEAUX

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Pascal Jumeaux', written over a blue circular official stamp. The stamp contains the text 'MAIRIE DE MOULON' and 'REVENUS'.